



## 2896 - Disposition relative au fait de tuer un rat et commentaire sur Mickey mouse

---

### question

Qu'en est-il du fait de tuer un rat ?

### la réponse favorite

Louange à Allah.

Il n'y a aucun inconvénient à tuer un rat compte tenu de ce qui a été rapporté d'après Abd Allah ibn Omar (P.A.a) qui le tenait d'Afsa selon laquelle le Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) a dit : **Il n'y a aucun inconvénient à tuer ces cinq bêtes : le corbeau, le milan, le rat, le scorpion et le chien agressif** (rapporté par Boukhari, 1828).

Qassim Ibn Muhammad a dit : « J'ai entendu Aïcha, l'épouse du Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) dire qu'elle avait entendu le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) dire : « Quatre bêtes sont agressifs et peuvent être tuées aussi bien en territoire sacré qu'ailleurs: **le milan, le corbeau, le rat et le chien agressif** (rapporté par Mouslim, 1198). C'est parce que le rat fait partie des créatures nuisibles comme le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) l'a expliqué dans ce hadith où Ibn Abbas dit : « Un rat s'introduisit (chez le Prophète), puis il traîna la mèche de la lampe, la laissa devant le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) et sur un coin de la natte sur laquelle le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) était assis, et lampe y brûla un espace égal à la surface qu'occupe une pièce de dirham. Le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) dit alors : **Quand vous vous apprêtez à dormir, éteignez vos lampes, car Satan conduit celui-ci (le rat) à des objets comme celle-ci (la lampe) de sorte à vous brûler** (rapporté par Abou Dawoud, 5427.)

Le rat domestique est nuisible. C'est pourquoi le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a



donné l'ordre de le tuer aussi bien en territoire sacré qu'ailleurs. Le qualificatif *fouwaysiqq* vient de *fiq* qui signifie s'écarter de la droiture et être injuste. C'est pourquoi le désobéissant est dit *fasiq*. Ces bêtes sont allégoriquement dites *fawasiq* à cause de leur nuisance ou, dit-on, pour la permission de les tuer partout parce qu'elles ne revêtent aucun caractère sacré.

Dans *Ahkam al-Qur'an*, at-Tahawi a rapporté grâce à sa chaîne (de rapporteurs) d'après Yazid ibn Abi Nuaym qu'il avait posé à Abou Saïd al-Khoudri la question : pourquoi le rat est qualifié de *fouwaysiq* ? Il lui dit : **Le Prophète (bénédition et salut soient sur lui) se réveilla au cours d'une nuit après qu'un rat eût traîné la mèche de la lampe pour brûler la maison du Messenger d'Allah (bénédition et salut soient sur lui). Le Messenger se leva, le tua et permit au pèlerin et au non pèlerin d'en faire autant .** (Cité par l'érudit ad-Dumayri).

Boukhari et Mouslim ont cité dans leur *Sahih* d'après un hadith d'Abou Moussa al-Ash'ari qu'il a dit: « Une maison de Médine a brûlé avec ses occupants. Quand on en a informé le Prophète (bénédition et salut soient sur lui), il a dit: **Le feu est votre ennemi;éteignez-le bien quant vous vous apprêtez à dormir.**

Boukhari a cité un hadith de Djabir ibn Abd Allah dans lequel il dit: « Le Messenger d'Allah (bénédition et salut soient sur lui) a dit: **Couvrez vos récipients...** Dans ce hadith on lit: **Il se peut que le rat traîne la mèche de la lampe et brûle l'occupant de la maison.** Un hadith allant dans le même sens a été rapporté par Mouslim. Dans ce hadith on lit: **La foussayqa (la petite pernicieuse) peut mettre feu à une maison occupée.**

At-tabarani dit que ces hadith expliquent que celui qui veut passer la nuit dans une maison où il est seul et qui abrite une lampe ou du feu doit d'abord commencer par éteindre le feu.

Le hadith est cité par al-Hakim qui a dit que sa chaîne est authentique. Extrait d'*Awn al-Ma'aboud*, Sharh Abou dawoud.

Nous avons ainsi appris que le législateur a qualifié le rat de pernicieux et a permis de le tuer, même dans La Mecque et que le rat a été utilisé par Satan pour incendier la maison du Prophète (bénédition et salut soient sur lui ).En plus, nous savons qu'il peut être une cause principale de



l'altération des aliments et la transmission de la peste.